

LA CULTURE DU LIEN SOCIAL

Le SSIAD est géré par une association composée de bénévoles affiliée au réseau ADMR. Il partage ses valeurs. Dans le cadre de la démarche qualité, nos services s'engagent à :

- Garantir la prise en compte de l'ensemble de vos droits fondamentaux en respectant vos choix, votre espace de vie privée, votre intimité, votre intégrité, votre dignité, votre culture... ;
- Être à l'écoute de vos demandes et de vos besoins ;
- Définir et mettre en œuvre une prestation de service adaptée ;
- Adopter une attitude impliquant réserve et discrétion ;
- Soutenir les aidants.

Lorsque le SSIAD intervient en complément d'un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), nous garantissons ensemble une prise en charge globale, concertée et pertinente.

Notre engagement : favoriser le maintien à domicile et lutter contre l'isolement.

Quatre SSIAD ADMR sont présents dans le TARN. Retrouvez leurs coordonnées ainsi que les secteurs couverts par les services de la gamme « santé » ADMR grâce à la carte mise à votre disposition à l'intérieur de cette plaquette.

SES MISSIONS

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) est un service médico-social autorisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il dispose d'un nombre limité de places.

Les objectifs du SSIAD sont de :

- Participer au maintien de l'autonomie ;
- Prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé ;
- Éviter une hospitalisation ou un placement lorsque les conditions médicales, sociales et familiales le permettent ;
- Faciliter un retour à domicile ;
- Apporter un soutien aux familles/aidants ;
- Accompagner la fin de vie.

LES BÉNÉFICIAIRES

Le service s'adresse :

- Aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes ;
- Aux adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteints de pathologies chroniques.

LES AUTRES SERVICES DE L'ADMR

La gamme AUTONOMIE

Elle s'adresse aux personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, malades). L'ADMR les accompagne dans les actes de la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas, téléassistance, livraison de repas, transport accompagné...

La gamme DOMICILE

Elle propose des solutions à toute personne qui souhaite solliciter des services de ménage, repassage, petits travaux de jardinage ou de bricolage.

La gamme FAMILLE

Nos services offrent aux familles des solutions adaptées à chaque situation : accueil collectif, garde d'enfants à domicile, action socio-éducative...

La gamme SANTE

Elle répond aux besoins des personnes dont l'état de santé nécessite l'intervention de soignants :

- Le SSIAD dispense des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie ;
- L'Equipe Spécialisée Alzheimer dispense des soins de réhabilitation et de stimulation ;
- L'Accueil de Jour participe au maintien des capacités de la personne et soulage les familles en leur apportant des temps de répit.

UNE RÉPONSE AU MAINTIEN À DOMICILE

Pour bénéficier de nos services, vous devez répondre aux critères d'admission. Une analyse de votre demande et une évaluation de votre domicile seront effectuées.

L'entrée dans le service sera soumise au nombre de places disponibles.

Un accompagnement répondant à vos besoins vous sera proposé. Nous élaborerons avec vous un **projet personnalisé** qui permettra de répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins.

A SAVOIR

La prestation du SSIAD est prise en charge à 100% par votre **Assurance Maladie**.

Vous devez fournir le formulaire attestant de votre ouverture de droits. Une **prescription médicale** sera demandée à votre médecin traitant.



SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

Des professionnels de santé assurent 7 jours sur 7 des soins à domicile. L'équipe est composée de :

- Responsable d'entité ou Directrice ;
- Infirmières coordinatrices, Infirmières ;
- Aides-soignants et/ou Assistantes de Soins en Gérontologie.

Les aides-soignants dispensent des soins infirmiers de base : **soins d'hygiène, de confort** (aide à la toilette, aide au lever et au coucher, pose et retrait de bas de contention, surveillance de la tension artérielle ...) **soins relationnels et de prévention** (surveillance du poids, de l'état cutané...).

Le service veille à coordonner ses actions avec les acteurs en lien avec votre maintien à domicile. Il est en contact avec les professionnels de votre choix (médecin, pédicure, kinésithérapeute, aides à domicile ...). Ainsi, si votre état nécessite des soins infirmiers techniques (prise de sang, injection, pansement ...), votre infirmier(e) libéral(e) sera contacté(e).